



# Le 12 septembre : tout.e.s en grève contre la loi travail XXL !

**Alors que les profits des entreprises du CAC 40 ont atteints 50 milliards d'euros (+ 23,55 %) lors de ce premier semestre, le Medef et le gouvernement souhaiteraient réduire encore le pouvoir d'achat des salariés et des retraités, tout en remettant en cause le droit des travailleurs.**

Ce n'est pas le Code du travail qui est responsable des 6 millions de demandeurs d'emploi. Les politiques européennes de flexibilité ont toutes échoué. Les lois « Travail » (dites Hartz) en Allemagne ont plongé 12 millions de salariés dans la pauvreté. Même le FMI s'en inquiète !

Avec ce projet de loi travail, l'accord d'entreprise pourrait s'imposer au contrat de travail. C'est le travailler plus pour gagner moins ! Tout salarié n'acceptant pas la modification de son contrat de travail (rémunération et temps de travail) se verrait purement et simplement licencié, sans possibilité de recours.

Le quotidien des salariés dans le monde du travail serait profondément bouleversé ; de la précarisation des emplois aux atteintes aux droits à la représentation collective des salariés. Le texte de loi apporte davantage de précarité : pour ceux qui sont en situation d'emploi avec l'assouplissement du licenciement, le plafonnement des indemnités prud'homales ; pour ceux qui doivent y accéder, jeunes et privés d'emploi, avec le Contrat de Projet, instaurant le CDD « à vie » ; pour tous, avec le contrat de travail, qui ne pourra plus être opposable à toute modification régressive induite par un accord d'entreprise.

Ce que veut nous imposer ce gouvernement, c'est de balayer toute garantie collective. Cela n'aboutira qu'à la mise en compétition des salariés entre eux. Pour faire simple, **avec le projet de réforme du droit du travail, les salariés enchaîneraient les contrats précaires, seraient licenciés au bon vouloir de l'employeur et ne seraient pas ou peu indemnisés de leurs licenciements.**

Cette précarisation de l'emploi met à mal nos régimes de retraite et le financement de la protection sociale. Elle frappe toutes les catégories d'âges, mais encore plus fortement les jeunes.

Pour la CGT, il faut simplifier le contrat de travail en généralisant le CDI. Cela permet de sécuriser le salarié. C'est bon aussi pour l'économie et l'entreprise qui disposent ainsi de travailleurs mieux insérés dans les collectifs de travail en capacité de transmettre les savoir-faire, gages d'une meilleure production.

Pour lutter contre la précarité la CGT propose :

- pas de rémunération en dessous d'un Smic à 1 800 € brut avec la reconnaissance des qualifications dans les grilles de salaires ;
- seuil d'embauche correspondant aux qualifications attachées au diplôme ;
- sur-taxation des contrats courts pour lutter contre l'inflation des contrats courts et précaires ;
- reclassement du salarié à la fin d'un CDD sur un poste disponible dans l'entreprise de nature à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes ;
- maintien du contrat de travail entre deux emplois. Il s'agit de dégager le salarié de l'insécurité sociale générée par le système d'indemnisation du chômage qui peut le rejeter durablement dans l'exclusion économique et sociale.

**La CGT avance des propositions concrètes. Elle porte des propositions modernes et de progrès sociaux. Gagner le Code du travail digne du XXIe siècle, protecteur pour les travailleurs !**

# La CGT combat aussi la précarité prévue pour les fonctionnaires

**S'agissant plus particulièrement du Statut général des fonctionnaires, la CGT rappelle qu'il est avant tout une garantie pour les citoyens d'un agent public neutre et impartial dans l'exercice des missions publiques. La CGT appelle les personnels à se mobiliser pour imposer d'autres choix que la casse du Code du travail et du Statut général des fonctionnaires jugés obsolètes par Emmanuel Macron.**

Ce nouveau gouvernement annonce et applique de vieilles recettes politiques :

- 268 millions d'euros de restrictions budgétaires uniquement pour Bercy (5 milliards d'économies sur le budget de l'Etat) ;
- diminution de l'offre de service public par la suppression de 120 000 fonctionnaires ;
- remise en cause des pensions de retraites ;
- 20 milliards de dépenses publiques du CICE sanctuarisées en baisse de cotisations patronales sans contrepartie en emplois ;
- rétablissement du jour de carence dans la fonction publique, gel du point d'indice et hausse de la CSG !

Aux Finances, nous sommes la cible privilégiée de la destruction de la puissance publique. De nouvelles suppressions d'emplois après les 40 000 en 15 ans, des restructurations, l'abandon de missions, la réduction du budget d'action sociale (logement, restauration, vacances...), un plan de licenciements à la Banque de France...

**Nous vivons la dégradation continue des conditions de travail, conséquence directe des manques d'effectifs et des changements des process de travail à un rythme insoutenable.**

Nous sommes face aux refus répétés de mettre les moyens pour :

- nous protéger de l'amiante dans nos locaux, des gaz toxiques dans les conteneurs ;
- pour intégrer les collègues en situation de handicap ;
- pour avancer vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Tout est possible tant que cela ne coûte rien. Pendant ce temps les milliards sont déversés sur les rentiers et les spéculateurs.

**La CGT se refuse à marchander les droits et les protections des salariés.** Elle entend faire avancer ses propositions de progrès social : augmentation des salaires, des traitements et pensions, réduction organisée du temps de travail, reconnaissance des qualifications, généralisation des CDI et statuts pour travailler mieux, moins, toutes et tous.

La CGT appelle l'ensemble des travailleurs à amplifier les initiatives et les mobilisations interprofessionnelles pour faire barrage au projet Macron et imposer l'acquisition de droits nouveaux. **Le 12 septembre, fonctionnaires, salariés du privé, retraités, étudiants... tous ensemble pour un meilleur avenir !**

**12**  
**SEPTEMBRE**  
**2017**

